

Le 27 juin 2024, MARGUERITES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

- LE 3 JUILLET 2024 à 18 h 30,
- à la Mairie, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – rue Gustave de Chanaleilles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Rémi NICOLAS,

Maire de MARGUERITES

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juin 2024 ;
1. Fiscalité directe locale – taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ;
2. Affectation des résultats 2023 ;
3. Exercice budgétaire 2024 – budget supplémentaire ;
4. Garantie d'emprunt de la commune auprès de l'Agence France Locale pour l'année 2024 – avenant ;
5. Modification du tableau des emplois ;
6. Plan Communal de Sauvegarde ;
7. Etablissement public administratif "centre social ESCAL" : désignation des membres du conseil d'administration ;
8. Désignation du directeur de l'établissement public administratif "centre social ESCAL" ;
9. Convention de mise à disposition partielle du service Application du Droit des Sols (ADS) de Nîmes Métropole auprès de la commune de Marguerites ;
10. Aide aux séjours à l'étranger des étudiants marguerittois ;
11. Subvention à l'association de parents d'élèves - école élémentaire Peyrouse ;
12. Convention de gestion en flux des droits de réservation de logements sociaux Un Toit Pour Tous ;
13. Adhésion de la commune à l'association "Communes solidaires SRU" ;
14. Cession terrain "Taillefer" à la SPL AGATE ;
15. Acquisition de terrains pour l'aménagement du futur PEM ;
16. Echange de terrains avec M&A/Promologis ;
17. Dénomination des chemins et numérotation des habitations en plaine et garrigues ;
18. Signature d'une convention avec Ammaréal ;
19. Convention avec Territoire d'énergie pour l'enfouissement des réseaux secs avenue de la République et avenue du Plaisir ;
20. Relevé des décisions.

► Les rapports de présentation correspondants sont joints à cette présente convocation.

Composition du Conseil municipal

Maire : M. Rémi NICOLAS.

Adjoint au Maire : Mme Patricia POUBLANC – M. Frédéric COURRENT - Mme Frédérique CONDET – M. Jean-Pierre CATHEBRAS – Mme Diane ARRIAGADA – M. Bernard CHANTRIER – Mme Audrey RANC et M. Denis CANTIER.

Conseillers municipaux délégués : Mme Martine REARD – Mme Joëlle HUYNH – Mme Liliane GUIRAUD – Mme Florence LIMONES – M. Eric PEREDES – M. Eric MARC – Mme Sophie GOMES – Mme Laïla ACHKAR – Mme Laure DELAMON – M. Renaud LEROI - M. Yohan MESSABIER – Mme Karine PACHAIRE - M. Georges VIERNE et Mme Corinne CONSTANTY.

Conseillers municipaux : M. Denis BRUYERE – M. Stéphane GUILLEMIN – Mme Julie DELVAL – Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA – M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.